|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | **Charte du collégien- voyageur Macintosh HD:Users:natacha:Desktop:dessin_34.jpg**  Collège Paul Éluard, La Seyne sur mer | |

En qualité d’élève de collège voyageant sur le temps scolaire et sous la responsabilité de professeurs, j’ai certaines obligations à respecter. À défaut, les professeurs sont en droit de me punir et/ ou de demander une sanction au retour.

Voici ces obligations :

1. **Dans le bus**:

* je suis toujours poli (e) et aimable avec le chauffeur
* je ne mets pas mes pieds sur le siège
* je ne fais rien qui pourrait salir ou dégrader le bus. (*Rappel : seule la consomma-*

*tion d’eau est autorisée à bord du bus !)*

1. **Dans la famille hôtesse :**

* je suis poli (e) quelques soient les circonstances
* je respecte les lieux et les objets ; je signale tout problème à la famille
* je suis raisonnable dans mon utilisation de la douche et je ne veille pas le soir

1. **Lors des visites :**

* j’écoute les consignes données par les professeurs
* je respecte les horaires
* je n’utilise pas mon portable en dehors des moments autorisés, ni mes écouteurs (en particulier lors des déplacements à pied)
* je ne m’éloigne pas du groupe, je reste toujours avec un ou plusieurs camarades

*Nous sommes certaines que vous saurez vous montrer à la hauteur et respecter ces recommandations dans l’intérêt de chacun !*

*Profitez bien de votre séjour !*

*Mmes Ghirardi&Sciabbarrasi, pour le Collège P. Éluard, La Seyne sur mer*